



COMPTE RENDU



Comité Technique de l'Administration Centrale (CTAC) 8 octobre 2018

Le Comité Technique de l'Administration Centrale s'est tenu le 8 octobre 2018 à Balard, sous la présidence de Jean-Paul **Bodin**, secrétaire Général pour l'Administration.

La délégation Force Ouvrière était composée de Myriam **Rouaud**, Christophe **Aïoun** et Matéo Roméro **De Avila**. Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Bodin a donné quelques précisions sur l'actualité en cours :

✓ Budget 2019

Le budget sera examiné au parlement le 2 novembre. Il se monte à 35,9 milliards pour les Armées, en augmentation par rapport à l'année précédente. Il correspond à l'année 1 de la nouvelle loi de programmation militaire et prend en compte les augmentations affectées aux dossiers prioritaires (Maintien en Condition Opérationnelle, plan famille, équipement des armées).

Au sein des ressources humaines en augmentation, les personnels civils connaîtront un accroissement de 184 ETP. **Force Ouvrière a insisté pour que les services RH, particulièrement ponctionnés au moment de la déflation puissent être soulagés.** M. BODIN a indiqué qu'un plan de professionnalisation était à l'étude pour les RH de proximité. Par ailleurs un recrutement temporaire de cent agents sera effectué en vue de la bascule d'ALIANCE (SDGPAC et CMG).

Force Ouvrière regrette que ce recrutement ne soit pas définitif.

130 millions d'euros seront consacrés au catégoriel dont 7 millions au CIA.

Le recrutement concernera en 2019, 3700 agents. Notre ministère connaît, comme les autres, des difficultés pour recruter en catégorie B. Un plan est à l'étude avec la DGAFP, afin de revaloriser cette catégorie. **Après plus de dix ans de quasi-stagnation des rémunérations dans la fonction publique, il n'est pas étonnant que l'on rencontre aujourd'hui des difficultés de recrutement en catégorie B. La vraie solution ne peut passer que par une revalorisation générale de la grille indiciaire de la fonction publique.**

✓ Fonction publique

Des textes devraient paraître au printemps 2019 sur la représentation des personnels, le rôle des CAP, le recrutement accru de contractuels ainsi que sur un aménagement des dispositifs de rémunération liés au CIA. **Force Ouvrière suivra avec la plus grande attention ces dossiers : il s'agit en effet de ne pas laisser se vider de leur sens les CAP, ou d'empêcher que, sous prétexte de rémunération au mérite, la détérioration des traitements ne s'accélère.**



Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF



✓ Tulles

A la suite de l'intervention de Force Ouvrière, le SGA a indiqué qu'après le déplacement à Tulles de la secrétaire d'Etat, deux solutions sont à l'étude : le maintien, accompagné des recrutements nécessaires ; ou la fermeture. Une réponse claire sera donnée avant la fin de l'année aux personnels. Ce serait bien le minimum après une année d'inquiétude des agents !

✓ Organisation du soutien

Il s'agirait de stopper les recrutements sur Paris, sursaturé, afin de renforcer des pôles comme Tours ou Rennes par exemple.

Par ailleurs, une réflexion est menée sur l'organisation du soutien RH en administration centrale et en Ile de France. **Force Ouvrière sera, particulièrement vigilante sur toute délocalisation forcée qui aboutirait pour les personnels à des conditions de vie et de travail, voire de rémunération, encore plus dégradées.**

L'ordre du jour s'est poursuivi par l'examen des points suivants :

✚ PROJET D'ARRETE MODIFIANT L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION DES INSTALLATIONS, MOYENS ET ACTIVITES DE LA DEFENSE

Il s'agit de favoriser à effectifs constants un meilleur pilotage de la direction tout en accueillant un fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information (FSSI)

✚ PROJET D'ARRETE MODIFIANT L'ARRETE DU 16 JUILLET 2014 RELATIF A L'ORGANISATION DU CONTROLE GENERAL DES ARMEES.

La nouvelle organisation prend en compte l'évolution des soutiens, l'accueil de la cellule Thémis ainsi que l'ajustement des compétences du pôle « environnement » et du pôle « travail » dans le groupe des inspections spécialisées du CGA. Il n'y a pas de suppression d'effectif.

✚ PRESENTATION DES CHANTIERS MINISTERIELS

Georges MEURANT, du cabinet du SGA a présenté les 16 chantiers de modernisation du ministère. Les chantiers confiés en propre au SGA sont :

- Immobilier/infrastructures
Un volet important concerne les conditions de vie et de travail des personnels civils et militaires.
- Personnels et RH
Il s'agit de répondre au besoin des gestionnaires employeurs et de recruter des compétences : plus de 6000 agents à parité hommes/femmes seront recrutés. Le ministère vise l'obtention des labellisations égalité et diversité.
- Finances
Le chantier doit permettre de mieux valoriser l'information financière et comptable. Il comprend un important volet formation.
- Administration générale et simplification
- L'organisation du soutien en Ile de France et son éventuelle simplification sont à l'étude.
Pour le moment, rien n'est décidé. Cependant, Force Ouvrière restera vigilante afin qu'il n'y ait pas de dérive générant un accroissement des charges de travail ou une dégradation des conditions de travail.

✚ ARTICULATION AVEC « ACTION PUBLIQUE 2022

Les orientations prises par AP 22 ne sont pas directement transposables au ministère car celui-ci est engagé par la loi de programmation militaire. Par ailleurs l'organisation territoriale des armées correspond à des impératifs propres. Cependant certains chantiers comme celui de la simplification nous concernent aussi.

✚ PRESENTATION DU PLAN DE FORMATION 2019

Force Ouvrière s'est réjouie du dynamisme du bureau formation. Tous les indicateurs sont positifs : nette augmentation du taux d'entretien professionnel, lutte contre les états néants, efforts de financement pour les entités à forts enjeux ou faibles effectifs, enseignement des langues étrangères...

L'ouverture du bureau formation aux interventions syndicales a permis à Force Ouvrière de faire rattraper bon nombre de situations individuelles.

Par ailleurs l'extension à l'offre interministérielle peut être source d'une formation riche et diversifiée pour les agents.

Enfin la création d'un espace collaboratif sur intradef fluidifie encore le dialogue social.

✚ QUESTIONS DIVERSES

- **Projet INI**

L'INI rentrera dans le parcours du blessé et assurera un accompagnement de longue durée ainsi que la rééducation fonctionnelle. Des travaux importants sont lancés en vue de la création de la maison du Blessé. *Force Ouvrière veillera à ce que la nouvelle orientation ne se traduise pas par des diminutions d'effectif.*

- **Lille**

A la suite de l'intervention de Force Ouvrière, le chef du SPAC a confirmé la fermeture progressive de la Régie de Lille du fait de l'installation de Chorus d'ici 2019 à 2020.

- **Prise en charge des conducteurs**

Force Ouvrière a fait remarquer que les conducteurs du ministre avaient été pris en charge en ordre de mission et a demandé que cette solution soit appliquée à d'autres conducteurs dans le même cas, qui ne bénéficient actuellement que de la résidence administrative. M. BONNET s'est engagé à étudier le problème et à nous donner une réponse.

- **Prélèvement à la source**

A la question de Force Ouvrière, Mme COLLOT a indiqué qu'à compter de la paye d'octobre une préfiguration du prélèvement à la source serait effectuée par le ministère des finances sur les fiches de paye. Une information sur intradef sera consultable par les personnels.

✚ CONCLUSION

A la veille des élections, ce dernier CTAC de la mandature s'est révélé pauvre en débats. Cependant, comme à son habitude, Force ouvrière a soutenu l'essentiel des questions. Nous restons toutefois inquiets quant aux projets d'évolutions de l'administration centrale.

PARIS, le 9 Octobre 2018



Déclaration liminaire

– CT AC –

Lundi 8 octobre 2018

Monsieur le Secrétaire Général, mesdames, messieurs,

Après des années de réduction des effectifs civils en administration centrale, suivies d'années de stagnation – c'est-à-dire de maintien de la pénurie – il semble que l'on puisse raisonnablement espérer connaître enfin une légère hausse. Encore faut-il qu'elle devienne réalité et soit suffisante pour soulager les nombreux pôles en souffrance, dont entre autres celui des RH...

Dans ce domaine d'ailleurs, les agents, et particulièrement ceux qui sont proches de la retraite, continuent à manifester leur désarroi dans leurs relations avec les RH de proximité faute d'une professionnalisation suffisante de cette filière. Celle-ci est à revoir d'urgence car la situation ne peut perdurer alors que la pyramide des âges indique des départs très nombreux dans les cinq prochaines années.

Les possibles conséquences du rapport CAP 22, sorti prudemment au milieu de l'été, ne se font pas encore sentir en administration centrale. Cependant nous n'oublions pas, si un jour les mesures préconisées sont appliquées, qu'elles sont susceptibles de dégrader fortement les conditions de travail des agents. Et c'est pour faire le point que nous avons demandé un CTAC en septembre.

Entre autres,

- Qu'en est-il du projet de réorganisation de l'administration centrale indiqué par le SGA le 11 juin 2018 ?
- Où en est le potentiel « desserrement » des sites ? Parlera-t-on de délocalisation de structures ? Ou de décentralisation ? Ou d'abandon de missions ? Où seront les établissements ? On avait parlé de villes moyennes hors Ile de France.
- Comment va évoluer le chantier RH en administration centrale ?

Dans le domaine de la formation, la grande innovation est la mise en place du CPF. Dans ce contexte, il paraîtrait utile qu'une plaquette récapitulative courte et facilement utilisable soit adressée aux agents avec les documents préparatoires à l'entretien d'évaluation, afin qu'ils connaissent leurs droits et qu'ils identifient facilement ce qu'ils peuvent demander ou non au titre du CPF. Il est en effet indispensable que tout ce qui relève des obligations de l'employeur, en particulier la formation statutaire ou l'adaptation au poste de travail reste du ressort du plan de formation classique. De même, seules les demandes à l'initiative de l'agent, doivent être prises en compte. Le CPF peut être un instrument qui favorise la réappropriation de leur devenir professionnel par les agents. L'avenir dira si tel est le cas.

On nous avait promis lors du dernier CTAC un point sur le bilan de fonctionnement du PPP de Balard que nous ne voyons pas à l'ordre du jour. Nous souhaitons des informations à ce sujet. De même que nous devons avoir des réponses sur le devenir de Tulle : où en sommes-nous ?

Les sujets d'inquiétude restent nombreux pour les personnels civils d'administration centrale en ce début d'automne, sans compter les conséquences du prélèvement à la source imminent et la réforme des retraites qui se profile.

Nous serons particulièrement attentifs aux réponses que vous voudrez bien nous apporter, Monsieur le Secrétaire Général.

Nous interviendrons au cours de cette réunion sur l'ensemble de l'ordre du jour.

Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention.